

Quels emplois pour quels diplômes chez les immigré-e-s en France ?

Alina Toader*

1. Introduction

Depuis une vingtaine d'années, de plus en plus de recherches quantitatives se sont intéressées à la participation économique des immigrés¹ en France, en lien avec la question de leur intégration dans la société française ou plus récemment sous l'angle des inégalités et discriminations vécues par ces individus. Ces travaux ont mis en évidence des différences de participation au marché du travail français entre les immigrés et autres catégories de population, d'une part (Borrel, Boëldieu, 2001 ; Dayan, Echardour et Glaude, 1996 ; Houseaux, Tavan, 2005 ; Léger, 2004 ; Meurs, Pailhé, Simon, 2006 ; Perrin-Haynes 2008 ; Safi, 2006 ; Tavan, 2006, 2005 ; Thave, 2000) ; ou bien à l'intérieur de la population immigrée, d'autre part (Algava, Bèque, 2008 ; Condon, 2000 ; Fougère, Safi, 2005 ; Mikol, Tavan, 2006). Ces différences concernent à la fois le statut d'activité et les caractéristiques des emplois occupés : le taux d'activité et de chômage, les catégories socioprofessionnelles, les secteurs d'activité, le type de contrats sont, du moins en moyenne, moins favorables aux immigrés. Pour rendre compte de la grande hétérogénéité qui caractérise la population immigrée à ces égards, les facteurs le plus fréquemment mis en avant sont le sexe, le pays de naissance, l'âge à l'arrivée en France et le niveau d'études atteint. Sans aucunement mésestimer l'apport considérable de ces travaux, force est de constater qu'ils se heurtent souvent à des difficultés d'expliquer les constats faits, limite qui découle principalement de la nature des données mobilisées. Ainsi, par exemple, lorsque le taux d'activité des femmes immigrées augmente d'une année d'observation à l'autre (Borrel, Boëldieu, 2001), dans quelle mesure est-ce dû à une modification des comportements d'activité des mêmes personnes ou à la recomposition de la population active immigrée, conditionnées à leur tour par des facteurs individuels et contextuels ? De plus, les constats faits ont-ils un caractère durable ou transitoire ?

Pour répondre à de telles questions, il devient indispensable d'adopter une approche longitudinale, de suivre dans le temps les mêmes individus. C'est précisément ce que la présente contribution propose, à l'égard d'une question qui combine les deux dimensions mises en avant par les XXI^{es} Journées du Longitudinal : la réussite scolaire et la réussite professionnelle. Plus précisément, nous proposons d'abord de prendre comme critère de définition de la réussite scolaire les « qualifications à valider », dans le sens des possibilités de faire valoir les diplômes obtenus par les immigré-e-s en France, et aussi à l'étranger, sur le marché du travail français. Secondairement, au niveau professionnel, nous retenons comme critère de définition de la réussite « la stabilisation dans l'emploi », voire les « opportunités de promotion » connues par les immigré-e-s en France, en prenant en compte la profession exercée à plusieurs moments du parcours professionnel. La question que l'on se pose, celle de la concordance/discordance entre le diplôme le plus élevé obtenu et l'emploi occupé à différents moments représente un enjeu important tout d'abord pour la raison suivante : lorsque les personnes diplômées se tournent vers des emplois moins qualifiés, cela accroît les difficultés d'accès à l'emploi des moins diplômés (Forgeot, Gautié, 1997, p. 54). Ceci peut expliquer en partie certaines différences de positionnement sur le marché du travail français entre les immigré-e-s et les non-immigré-e-s, voire une perte de capital humain (« *brain waste* ») observée lors de la migration internationale en particulier chez les migrants hautement qualifiés (Özden, 2006). Plus généralement, ce croisement entre le niveau d'études atteint et la profession exercée à différents points du parcours professionnel est intéressant à analyser dans un contexte où le niveau d'études des générations plus récentes n'a pas cessé d'augmenter, en France comme dans de nombreux autres pays, alors que les difficultés d'accès et de maintien en emploi se sont accrues pour ces mêmes générations.

* Laboratoire d'études transnationales, université de Neuchâtel, Suisse, alina.toader@unine.ch.

¹ Nous utilisons le terme d'immigré selon la définition habituelle : est immigré en France toute personne née étrangère à l'étranger et résidant en France (depuis au moins une année).

Aussi, nous analyserons en détail les correspondances qui existent entre le diplôme le plus élevé obtenu par les immigré-e-s et la catégorie socioprofessionnelle des emplois occupés à différents moments : avant la migration en France, lors du premier emploi en France, et lors du dernier emploi ou celui au moment de l'enquête. La prise en compte de ces trois points du parcours professionnel permet d'abord de saisir la situation d'avant l'arrivée en France des migrants ayant fini leurs études à l'étranger. Elle permet ensuite d'observer leur insertion sur le marché du travail français en comparaison avec celle des immigré-e-s et non-immigré-e-s ayant terminé leurs études en France. Le troisième moment d'observation sert à rendre compte de l'évolution de ces correspondances en termes d'éventuelles « promotions » que ces personnes ont pu connaître. Notre hypothèse consiste à dire que lors du premier emploi en France, une « réussite scolaire » (au sens de l'obtention d'un certain diplôme) ne va pas forcément de pair chez les immigré-e-s avec une « réussite professionnelle » (dans le sens d'une insertion au niveau de qualification donné par le diplôme). Ceci serait un « coût professionnel » de la migration (voir aussi Rajzman et Moshe, 1995) et est à relier à la non-reconnaissance d'une partie des diplômes acquis à l'étranger ou à la difficile transférabilité d'un pays à l'autre d'une partie du capital humain (voir aussi Friedberg, 2000). Cela s'explique aussi par l'état du marché du travail français et les restrictions imposées aux immigré-e-s sur ce marché formel (voir par exemple GED, 2000). La question est de savoir combien et qui parmi les migrants présentent ce handicap initial, et comment celui-ci est rattrapé par la suite.

2. Données et méthodologie

2.1. L'enquête Trajectoires et origines (INED-INSEE, 2008)

Les données mobilisées pour aborder ces aspects proviennent de l'enquête Trajectoires et origines (TeO), réalisée par l'INED et l'INSEE entre septembre 2008 et février 2009. Cette enquête « *cherche à appréhender dans quelle mesure les origines migratoires (géographiques ou nationales) sont susceptibles de modifier les conditions et chances d'accès aux biens, services et droits qui fixent la place de chacun dans la société : logement, éducation, emploi et promotion, services publics et prestations sociales, santé, relations sociales, nationalité et citoyenneté...* » (Beauchemin, Hamel et Simon, 2010, p. 5). Cette enquête a été menée en France métropolitaine auprès d'un échantillon de plus de 21 700 individus. Cinq sous-populations ont été distinguées : des immigrés et des personnes natives d'un département d'Outre-Mer (DOM), nés entre 1948 et 1990 ; des descendants d'au moins un parent immigré et des descendants d'au moins un parent né dans un DOM, nés entre 1958 et 1990 ; et d'autres personnes, n'appartenant à aucun des groupes mentionnés et qui constituent le groupe « témoin », nées entre 1948 et 1990. D'un total de 21 761 individus enquêtés, 8 259 personnes sont des immigré-e-s, né-e-s de 1948 à 1990, toutes origines confondues. De cet échantillon total d'immigrés, puis également de celui des autres individus enquêtés qui sert de catégorie de référence, nous restreignons notre analyse aux seules personnes ayant terminé leurs études au moment de l'enquête, à savoir un total de 7 326 immigré-e-s et 10 640 non-immigré-e-s (toutes les autres catégories de l'enquête confondues).

2.2. Mesures et méthodes

La méthodologie utilisée consiste d'abord en des tables de correspondances qui croisent le diplôme le plus élevé et la catégorie socioprofessionnelle à trois moments du parcours professionnel : avant l'installation en France pour les immigrés ayant fini leurs études avant cette migration ; au premier emploi d'au moins une année et lors du dernier emploi/de l'emploi actuel à la fois pour les immigrés et les non-immigrés qui ont terminé leurs études à l'étranger ou en France. Cette mise en correspondance sert à observer dans quelle mesure les immigré-e-s sont surdiplômés ou sous-diplômés par rapport aux emplois occupés à différents moments de leurs parcours professionnels. Le schéma retenu (tableau 1) est très similaire à celui proposé par Forgeot et Gautié (1997, p. 55), à la seule différence que nos données ne permettent pas de distinguer entre le 2^e et 3^e cycle universitaire, au dernier s'ajoutant dans l'étude mentionnée les grandes écoles également. Bien que ce schéma ne permette pas de descendre à un niveau d'analyse très fin, il devrait néanmoins suffire à pointer les grandes tendances pour chaque catégorie socioprofessionnelle, même si à l'intérieur de toute catégorie des évolutions sensibles aient pu avoir lieu d'une génération à l'autre que nous ne prenons pas explicitement en compte à ce stade de l'analyse.

Tableau 1
TABLE DE CORRESPONDANCES DIPLÔME - CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Catégorie socioprofessionnelle	Diplôme le plus élevé							
	aucun	CEP	BEPC	CAP, BEP	BAC pro	BAC gén	BAC + 2	> BAC + 2
Ouvriers non qualifiés								
Employés non qualifiés								
Ouvriers qualifiés								
Employés qualifiés								
Techniciens et contremaîtres								
Professions intermédiaires								
Cadres supérieures								
Artisans et commerçants								
Agriculteurs								

Des régressions logistiques permettront ensuite d'introduire d'autres caractéristiques individuelles et contextuelles quant à la propension d'être surdiplômé-e par rapport aux emplois occupés à ces trois moments de la trajectoire professionnelle.

3. Résultats

3.1. Correspondances entre le diplôme le plus élevé et la profession d'avant la migration

Pour les immigré-e-s qui ont fini les études avant de s'installer en France et donc à l'étranger, il convient de présenter le croisement entre le diplôme le plus élevé obtenu et la catégorie socioprofessionnelle d'avant la migration. Bien que ceci soit relatif à d'autres pays où le niveau de formation requis pour exercer certains emplois peut ne pas être le même qu'en France, cette mise en correspondance permettrait néanmoins de connaître la situation de départ de ces migrant-e-s. On peut ainsi remarquer dans le tableau 2 que, toutes origines confondues, à la fois les hommes et les femmes sont assez souvent surdiplômé-e-s, notamment les employé-e-s non qualifié-e-s, puis les technicien-ne-s et les employé-e-s qualifié-e-s. En même temps, les hommes sont aussi en proportion non-négligeable (au moins un cinquième à chaque fois) sous-diplômés par rapport aux emplois occupés, cette situation concernant moins les femmes. Les femmes sont quant à elles quasiment toujours en plus grande proportion surdiplômées et plus rarement sous-diplômées que les hommes, ceci quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi occupé avant l'arrivée en France.

Ces proportions de surdiplômé-e-s et sous-diplômé-e-s peuvent se comprendre par le fait que les mêmes concordances ne s'appliquent pas de la même manière à l'étranger, que les mêmes diplômes qu'en France ne soient pas exigés pour exercer certaines professions, mais elles correspondent aussi à des situations réelles de surqualification ou de sous-qualification.

Tableau 2
CORRESPONDANCES ENTRE LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ
ET LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE D'AVANT L'ARRIVÉE EN FRANCE (%)

Catégorie socioprofessionnelle avant l'arrivée en France	Correspondances avec le diplôme le plus élevé				
	Surdiplômés	Sous-diplômés	Niveau adéquat	Total	N
HOMMES IMMIGRES ayant terminé les études avant la migration					
Ouvriers non qualifiés	22,0		78,1	100,0	296
Employés non qualifiés	36,3		63,8	100,0	80
Ouvriers qualifiés	16,1		83,9	100,0	342
Employés qualifiés	23,0	21,0	56,0	100,0	100
Techniciens et contremaîtres	25,4	33,8	40,9	100,0	71
Professions intermédiaires		31,8	68,2	100,0	129
Cadres supérieurs		31,2	68,9	100,0	138
FEMMES IMMIGREES ayant terminé leurs études avant la migration					
Ouvrières non qualifiées	11,2		88,8	100,0	143
Employées non qualifiées	43,8		56,2	100,0	265
Ouvrières qualifiées	18,3		81,7	100,0	82
Employées qualifiées	27,2	11,4	61,4	100,0	246
Techniciennes et contremaîtres	38,1	14,3	47,6	100,0	21
Professions intermédiaires		19,0	81,0	100,0	247
Cadres supérieures		19,2	80,8	100,0	156
Champ : immigrés en emploi avant la migration en France, ayant fini les études à l'étranger.					
Source : enquête Trajectoires et origines (INED-INSEE, 2008).					

3.2. Correspondances entre le diplôme le plus élevé et la première profession en France

Une fois en France, lorsque ces immigré-e-s qui avaient fini leurs études à l'étranger trouvent un premier emploi d'au moins une année, la proportion des surdiplômé-e-s et sous-diplômé-e-s connaît des modifications notables (tableau 3). Par rapport à ce qui était observé avant la migration, la part des surdiplômé-e-s s'accroît surtout pour les hommes employés non qualifiés et les femmes ouvrières non qualifiées, alors qu'elle diminue notamment pour les hommes employés qualifiés et les femmes employées non qualifiées. Parallèlement, la part des sous-diplômés augmente surtout chez les employés qualifiés hommes et femmes, mais diminue chez les professions intermédiaires pour les deux sexes et aussi chez les hommes cadres. Pour les femmes, cela est d'autant plus notable qu'il s'agit uniquement de celles qui ont obtenu un emploi d'au moins une année en France, leur effectif se réduisant d'un tiers en comparaison avec le nombre de celles qui exerçaient une profession avant la migration (900 contre 1 342). Ceci pourrait tenir à un ajustement plus adéquat entre le niveau d'études et les emplois occupés en France.

Néanmoins, les immigré-e-s ayant terminé les études avant la migration connaissent lors du premier emploi en France beaucoup moins la situation d'être surdiplômé-e-s que les immigré-e-s qui ont terminé leurs études en France. Ces derniers sont pour pratiquement chaque catégorie socioprofessionnelle, à l'exception des ouvriers et ouvrières qualifiées, beaucoup plus souvent surdiplômé-e-s, à la fois chez les hommes et chez les femmes. À l'inverse, ils sont aussi en moindre proportion sous-diplômé-e-s, ceci pour quasiment chaque catégorie professionnelle. Cette moindre proportion de surdiplômés lors du premier emploi en France chez les migrants ayant fini leurs études à l'étranger peut tenir en partie à l'expérience professionnelle d'avant la migration qui a pu être valorisée sur le marché du travail français évitant ainsi davantage ce type de déclassement.

D'autre part, en comparant cette insertion sur le marché du travail français des immigré-e-s ayant fini leurs études en France aux non-immigré-e-s, on peut constater que parmi ces immigrés les hommes sont quasiment en même proportion surdiplômés pour les catégories des ouvriers et employés non qualifiés, mais cette part est deux fois supérieure lorsqu'il s'agit des employées qualifiées et techniciens. Cette différence est d'autant plus remarquable que la part des sous-diplômés est bien moindre pour ces immigrés quasiment à chaque fois, à la seule exception des techniciens. Chez les femmes, les immigrées ayant fini leurs études en France sont en comparaison avec leurs homologues non-immigrées moins fréquemment surdiplômées lorsqu'elles travaillent en tant qu'ouvrières et surtout employées qualifiées, pour les autres catégories socioprofessionnelles elles sont au contraire plus fréquemment surdiplômées.

De plus, elles sont plus souvent sous-diplômées pour toutes les catégories concernées, à la seule exception des cadres supérieures. Globalement, le fait que les non-immigré-e-s et encore plus les immigré-e-s ayant fini leurs études en France, sont la plupart des fois en plus grande proportion surdiplômé-e-s et en moindre proportion sous-diplômé-e-s que les immigré-e-s ayant terminé leurs études à l'étranger, peut expliquer certaines difficultés de ces derniers à trouver un emploi en France, surtout les femmes.

Tableau 3
**CORRESPONDANCES ENTRE LE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ
ET LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PREMIER EMPLOI EN FRANCE (%)**

Catégorie socioprofessionnelle du 1 ^{er} emploi en France	Correspondances avec le diplôme le plus élevé				
	Surdiplômés	Sous-diplômés	Niveau adéquat	Total	N
HOMMES IMMIGRES ayant terminé les études avant la migration					
Ouvriers non qualifiés	26,0		74,0	100,0	531
Employés non qualifiés	47,3		52,7	100,0	110
Ouvriers qualifiés	19,5		80,5	100,0	343
Employés qualifiés	10,5	26,3	63,2	100,0	57
Techniciens et contremaîtres	17,4	34,8	47,8	100,0	23
Professions intermédiaires		21,7	78,3	100,0	46
Cadres supérieurs		18,8	81,3	100,0	48
FEMMES IMMIGREES ayant terminé leurs études avant la migration					
Ouvrières non qualifiées	21,2		78,8	100,0	165
Employées non qualifiées	34,7		65,3	100,0	435
Ouvrières qualifiées	17,6		82,4	100,0	68
Employées qualifiées	21,6	23,4	55,0	100,0	111
Techniciennes et contremaîtres	33,3	22,2	44,5	100,0	9
Professions intermédiaires		12,0	88,0	100,0	50
Cadres supérieures		19,6	80,4	100,0	46
HOMMES IMMIGRES ayant terminé leurs études en France					
Ouvriers non qualifiés	53,7		46,3	100,0	298
Employés non qualifiés	72,2		27,8	100,0	97
Ouvriers qualifiés	11,4		88,6	100,0	272
Employés qualifiés	65,2	5,4	29,3	100,0	92
Techniciens et contremaîtres	31,1	29,7	39,2	100,0	74
Professions intermédiaires		9,0	91,0	100,0	78
Cadres supérieurs		9,1	90,9	100,0	121
FEMMES IMMIGREES ayant terminé leurs études en France					
Ouvrières non qualifiées	45,5		54,6	100,0	99
Employées non qualifiées	58,8		41,2	100,0	250
Ouvrières qualifiées	14,7		85,3	100,0	68
Employées qualifiées	32,0	13,1	55,0	100,0	222
Techniciennes et contremaîtres	22,7	27,3	50,0	100,0	22
Professions intermédiaires		13,8	86,2	100,0	116
Cadres supérieures		8,6	91,4	100,0	58
HOMMES NON IMMIGRES ayant terminé leurs études en France					
Ouvriers non qualifiés	55,7		44,3	100,0	741
Employés non qualifiés	75,8		24,2	100,0	277
Ouvriers qualifiés	9,2		90,8	100,0	828
Employés qualifiés	29,8	10,1	60,1	100,0	248
Techniciens et contremaîtres	14,5	22,6	62,9	100,0	248
Professions intermédiaires		21,0	79,0	100,0	286
Cadres supérieurs		14,4	85,6	100,0	222
FEMMES NON IMMIGREES ayant terminé leurs études en France					
Ouvrières non qualifiées	51,5		48,5	100,0	262
Employées non qualifiées	72,6		27,4	100,0	848
Ouvrières qualifiées	5,2		94,8	100,0	116
Employées qualifiées	27,5	7,7	64,8	100,0	956
Techniciennes et contremaîtres	30,0	23,3	46,7	100,0	60
Professions intermédiaires		11,9	88,1	100,0	480
Cadres supérieures		12,9	87,1	100,0	186
Champ : personnes ayant eu un premier emploi d'au moins une année en France, ayant fini les études jusqu'au moment de l'enquête à l'étranger ou en France.					
Source : enquête Trajectoires et origines (INED-INSEE, 2008).					

3.3. Correspondances entre le diplôme le plus élevé et la dernière profession en France

Enfin, lors de la dernière profession exercée en France ou de la profession au moment de l'enquête (tableau 4), les immigrés hommes ayant fini les études à l'étranger voient la part de ceux surdiplômés augmenter chez les ouvriers et les employés qualifiés, parallèlement à la part des sous-diplômés qui s'accroît pour toutes les catégories socioprofessionnelles concernées. Chez les femmes aussi, le pourcentage des surdiplômées s'accroît légèrement chez les ouvrières qualifiées ou non qualifiées, alors que la part des sous-diplômées augmente pour toutes les catégories socioprofessionnelles concernées. Ceci peut être dû au fait que seul le premier emploi d'au moins un an ait été renseigné au niveau de la première profession, les autres personnes en emploi au moment de l'enquête ou par le passé pouvant ainsi avoir (eu) des emplois de plus courte durée et qui correspondent globalement moins au niveau d'études atteint.

Chez les immigré-e-s ayant fini leur études en France, le constat est plus mitigé. Chez les hommes, la part des surdiplômés augmente dans le cas des ouvriers non qualifiés, reste quasiment pareille pour les employés non qualifiés et les ouvriers qualifiés, alors qu'elle diminue pour les employés qualifiés et les techniciens. Chez les femmes, le pourcentage de surdiplômées reste quasiment le même que lors du premier emploi d'au moins une année pour pratiquement toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception des employées qualifiées. En même temps, la part des sous-diplômé-e-s augmente et pour les hommes et les femmes, ceci quasiment pour chaque catégorie socioprofessionnelle.

Enfin, chez les non-immigré-e-s, la part des surdiplômé-e-s changent peu ou pas par rapport à ce qui était observé lors du premier emploi stable en France, une baisse plus notable s'observant chez les hommes employés qualifiés ou techniciens, et une augmentation plus importante chez les femmes ouvrières qualifiées à ce moment de leur parcours professionnel. En même temps, la part des sous-diplômé-e-s augmente légèrement pour la majorité des catégories socioprofessionnelles concernées, notamment chez les hommes techniciens et les femmes cadres supérieures. En comparaison avec les immigré-e-s ayant fini les études en France, les non-immigré-e-s sont rarement en plus grande proportion surdiplômé-e-s, mais aussi plus rarement sous-diplômé-e-s, cette dernière situation se rencontrant plus chez les hommes en professions intermédiaires et chez les femmes cadres supérieures.

3.4. Facteurs conditionnant le fait d'être surdiplômé-e par rapport aux emplois occupés

Par la suite, nous prenons en compte quelques facteurs individuels et contextuels susceptibles de conditionner le fait d'être surdiplômé-e aux trois moments du parcours professionnel observés. Les facteurs choisis sont la génération d'appartenance des personnes, leur pays de naissance et l'année de début de la trajectoire professionnelle en France, ce dernier facteur rendant compte à la fois de la situation économique lors de l'insertion sur le marché du travail français et de l'ancienneté sur ce marché. Pour distinguer les immigrés ayant fini leurs études à l'étranger de ceux qui ont terminé leurs études en France et des non-immigrés, deux autres variables explicatives sont proposées : être immigré ou non, et avoir fini ses études en France ou dans un autre pays. Enfin, pour les emplois en France, un dernier facteur a été pris en compte : la nationalité au moment de l'enquête, qu'elle soit française de naissance, par réintégration ou par acquisition, sinon étrangère. Ces facteurs ont été souvent mis en avant pour expliquer des différences de participation économique entre les immigrés et les non-immigrés, voire parmi les immigrés, raison pour laquelle nous les proposons également.

On peut ainsi remarquer (tableau 5) qu'avant la migration, il n'y a pratiquement pas de facteur significativement influent sur le fait d'être surdiplômé chez les hommes, à l'exception parfois de la période d'arrivée en France (dans la première moitié des années 1980, la probabilité d'être surqualifié est moindre qu'avant 1975, alors que c'est l'inverse pour la période 2001-2008). Pour les femmes, en revanche, beaucoup de facteurs apparaissent significatifs quant à cette propension à être surqualifiée : l'année de naissance (les générations nées de 1965 à 1974 ont plus de risques d'être surqualifiées que les générations nées avant 1955, contrairement aux générations 1980-1984) ; le pays de naissance (les femmes nées au Maghreb ont moins de chances d'être surqualifiées avant la migration que les femmes de Portugal, Espagne, Italie ; alors que les femmes nées dans tout autre pays européen ont nettement plus de

risques de connaître cette situation) ; la période d'arrivée en France (si elle est la plus récente, 2001-2008, elle augmente considérablement le fait d'être surdiplômée).

Une fois sur le marché du travail français, ces facteurs ne conditionnent pas de la même manière le fait d'être surdiplômé-e par rapport aux emplois occupés. Un effet générationnel s'observe surtout lors du premier emploi à la fois chez les hommes et les femmes (les générations plus récentes ont quasiment toutes, à l'exception des générations 1985-1990, un risque supérieur d'être surdiplômées), alors que lors du dernier emploi cet effet générationnel apparaît plus rarement (seulement pour les hommes nés dans les années 1970 et les femmes nées dans les années 1980). Concernant le pays de naissance, les femmes continuent d'avoir de plus fortes probabilités d'être surdiplômées lors du premier et dernier emploi en France lorsqu'elles sont nées dans un pays européen, alors que c'est l'inverse lorsqu'elles sont nées dans un pays du Maghreb et aussi de l'Asie. Pour les hommes, le pays de naissance apparaît significatif pour ceux nés dans l'Union européenne à 15 pour qui le risque d'être surdiplômé est moindre que pour ceux nés en France, contrairement à ceux nés dans un autre pays européen ou au dernier emploi dans un autre pays d'Afrique que le Maghreb.

Le contexte économique en début de trajectoire professionnelle en France apparaît rarement discriminant quant aux probabilités d'être surdiplômé lors du premier emploi (seulement pour les femmes lorsqu'il s'agit de la période 1990-1996), mais il l'est souvent lors du dernier emploi, à la fois pour les hommes et les femmes, avec des moindres probabilités d'être surqualifié-e lorsque la trajectoire professionnelle en France a commencé à la fin des années 1970 (qu'avant 1975) et de plus fortes probabilités à partir des années 1990, d'autant plus de 2001 à 2008. Le fait d'avoir fini ses études dans un autre pays que la France diminue le plus souvent les chances d'être surdiplômé lors du premier et dernier emploi en France, à l'exception de ce que l'on observe lors du dernier emploi chez les hommes qui présentent cette fois-ci de plus fortes probabilités d'être surqualifiés. Enfin, le fait d'avoir une nationalité étrangère diminue les probabilités des femmes d'être surdiplômées lors du premier et dernier emploi en France, alors qu'être Français-e par réintégration ou parfois par acquisition apparaît comme un facteur augmentant ces probabilités en comparaison avec les Français de naissance.

Tableau 4
CORRESPONDANCES ENTRE LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ
ET LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU DERNIER EMPLOI EN FRANCE (%)

Catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi en France	Correspondances avec le diplôme le plus élevé				
	Surdiplômés	Sous-diplômés	Niveau adéquat	Total	N
HOMMES IMMIGRES ayant terminé les études avant la migration					
Ouvriers non qualifiés	30,5		69,5	100,0	279
Employés non qualifiés	40,0		60,0	100,0	80
Ouvriers qualifiés	23,6		76,4	100,0	588
Employés qualifiés	20,2	33,7	46,1	100,0	89
Techniciens et contremaîtres	17,5	50,9	31,6	100,0	114
Professions intermédiaires		24,0	76,0	100,0	75
Cadres supérieurs		26,2	73,8	100,0	107
FEMMES IMMIGREES ayant terminé leurs études avant la migration					
Ouvrières non qualifiées	26,1		73,9	100,0	176
Employées non qualifiées	35,7		64,3	100,0	540
Ouvrières qualifiées	22,1		78,0	100,0	68
Employées qualifiées	18,6	31,7	49,8	100,0	199
Techniciennes et contremaîtres	23,1	61,5	15,4	100,0	13
Professions intermédiaires		21,3	78,7	100,0	108
Cadres supérieures		23,7	76,3	100,0	93
HOMMES IMMIGRES ayant terminé leurs études en France					
Ouvriers non qualifiés	63,0		37,0	100,0	81
Employés non qualifiés	72,2		27,8	100,0	54
Ouvriers qualifiés	10,3		89,7	100,0	320
Employés qualifiés	36,7	15,3	48,0	100,0	98
Techniciens et contremaîtres	15,9	47,8	36,3	100,0	157
Professions intermédiaires		20,0	80,0	100,0	155
Cadres supérieurs		20,1	79,9	100,0	284
FEMMES IMMIGREES ayant terminé leurs études en France					
Ouvrières non qualifiées	42,4		57,6	100,0	66
Employées non qualifiées	59,8		40,2	100,0	234
Ouvrières qualifiées	15,2		84,8	100,0	46
Employées qualifiées	22,7	15,9	61,4	100,0	220
Techniciennes et contremaîtres	27,8	38,9	33,3	100,0	18
Professions intermédiaires		16,5	83,5	100,0	200
Cadres supérieures		21,7	78,3	100,0	175
HOMMES NON IMMIGRES ayant terminé leurs études en France					
Ouvriers non qualifiés	53,8		46,2	100,0	288
Employés non qualifiés	74,8		25,2	100,0	218
Ouvriers qualifiés	8,3		91,7	100,0	1146
Employés qualifiés	18,6	14,1	67,4	100,0	441
Techniciens et contremaîtres	9,2	40,7	50,1	100,0	555
Professions intermédiaires		27,8	72,2	100,0	522
Cadres supérieurs		37,8	62,2	100,0	707
FEMMES NON IMMIGREES ayant terminé leurs études en France					
Ouvrières non qualifiées	50,9		49,1	100,0	171
Employées non qualifiées	75,9		24,1	100,0	850
Ouvrières qualifiées	15,6		84,5	100,0	148
Employées qualifiées	23,8	10,6	65,6	100,0	1248
Techniciennes et contremaîtres	33,3	21,8	44,8	100,0	87
Professions intermédiaires		17,3	82,7	100,0	1018
Cadres supérieures		26,9	73,1	100,0	546

Champ : personnes ayant eu un premier emploi en France, ayant fini les études jusqu'au moment de l'enquête à l'étranger ou en France.
Source : enquête Trajectoires et Origines (INED-INSEE, 2008).

Tableau 5

FACTEURS CONDITIONNANT LE FAIT D'ÊTRE SURDIPLÔMÉ-E AVANT LA MIGRATION, LORS DU 1^{ER} EMPLOI EN FRANCE ET LORS DE L'EMPLOI ACTUEL / DU DERNIER EMPLOI EN FRANCE (RÉGRESSIONS LOGISTIQUES)

	avant la migration				1 ^{er} emploi en France				dernier emploi en France			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
Génération (année de naissance)	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
avant 1955	réf.		réf.		réf.		réf.		réf.		réf.	
1955-1959	0,54	n.s.	0,92	<0,2	1,3	n.s.	1,3	n.s.	1,1	n.s.	1,4	n.s.
1960-1964	1,06	<0,2	1,93	<0,2	1,2	n.s.	1,2	n.s.	1,2	n.s.	1,4	n.s.
1965-1969	1,07	<0,2	2,37	**	1,6	***	1,8	***	1,1	<0,2	1,8	<0,2
1970-1974	1,03	<0,2	2,93	***	1,6	***	1,7	***	1,4	*	1,7	n.s.
1975-1979	0,79	n.s.	1,95	<0,2	1,6	***	1,9	***	1,6	***	1,6	n.s.
1980-1984	0,64	n.s.	0,66	*	1,2	n.s.	1,5	*	1,4	<0,2	2,1	***
1985-1990	0,29	n.s.	1,00	n.s.	0,5	***	0,5	**	1,1	n.s.	2,1	**
Pays de naissance	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
France métropolitaine	4,0	n.s.	1,8	n.s.	réf.		réf.		réf.		réf.	
DOM		n.s.			0,8	n.s.	0,5	***	1,0	n.s.	0,9	n.s.
Algérie, Maroc, Tunisie	2,5	n.s.	0,8	***	0,9	n.s.	0,7	***	1,2	<0,2	0,7	***
Autres pays d'Afrique	2,6	n.s.	1,3	*	1,0	n.s.	1,1	n.s.	1,8	***	1,0	n.s.
Asie	3,4	n.s.	1,6	n.s.	1,0	n.s.	0,9	**	1,2	<0,2	0,9	*
Portugal, Espagne, Italie	réf.		réf.		0,8	<0,2	1,1	n.s.	0,5	***	1,1	n.s.
Autres pays de l'UE 15	2,5	n.s.	4,0	***	0,5	**	2,2	***	0,6	**	1,2	n.s.
Autres pays de l'UE 27	4,3	n.s.	3,9	***	1,5	*	1,9	**	0,8	n.s.	1,3	n.s.
Autres pays d'Europe	2,9	n.s.	3,6	*	1,1	n.s.	1,8	**	1,7	**	1,5	**
Autres pays	4,2	n.s.	2,6	n.s.	1,0	n.s.	1,2	n.s.	1,0	n.s.	0,9	n.s.
Contexte économique (année début trajectoire en France)	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
avant 1975	réf.		réf.		réf.		réf.		réf.		réf.	
1975-1979	0,9	n.s.	2,7	<0,2	1,3	n.s.	1,3	n.s.	1,4	**	1,6	**
1980-1984	0,6	*	1,0	*	1,1	n.s.	1,5	n.s.	1,6	*	2,0	n.s.
1985-1989	1,7	<0,2	1,3	n.s.	1,2	n.s.	1,2	n.s.	2,0	n.s.	2,2	n.s.
1990-1996	1,5	n.s.	2,4	<0,2	1,2	n.s.	1,4	*	2,6	**	2,6	***
1997-2000	1,4	n.s.	2,0	n.s.	1,3	n.s.	1,4	n.s.	3,2	***	2,9	***
2001-2008	2,9	***	3,6	***	1,0	n.s.	1,1	<0,2	5,1	***	3,0	***
Immigré-e					Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
oui					1,0	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,0	n.s.
non					réf.		réf.		réf.		réf.	
Pays fin d'études					Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
France					réf.		réf.		réf.		réf.	
autre					0,7	***	0,5	***	1,6	***	0,8	**
Nationalité					Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
française de naissance					réf.		réf.		réf.		réf.	
française par réintégration					1,4	n.s.	1,1	n.s.	2,0	*	1,6	*
française par acquisition					1,5	<0,2	1,1	*	1,1	n.s.	1,0	n.s.
étrangère					1,4	n.s.	0,7	***	1,0	<0,2	0,7	***
N	1950		2413		9075		10137		9075		10137	

* : p<0,1 ; ** : p<0,05 ; *** : p<0,01 ; <0,2 : p<0,2 ; n.s : p>=0,2.

Champ : immigrés en emploi avant la migration en France / personnes ayant eu un premier emploi d'au moins une année en France / personnes ayant eu un premier emploi en France ET ayant fini les études jusqu'au moment de l'enquête à l'étranger ou en France.

Source : enquête Trajectoires et Origines (INED-INSEE, 2008).

4. Discussion et conclusion

Par rapport à notre hypothèse de départ, on a pu noter dans un premier temps que le constat est assez mitigé pour pouvoir conclure à un « coût professionnel » de la migration dans le sens où une « réussite scolaire » ne s'accompagne pas forcément d'une « réussite professionnelle » lors du premier emploi en France. En effet, on a pu observer à ce point de la trajectoire professionnelle que les immigré-e-s ayant fini les études avant la migration et donc à l'étranger étaient moins souvent surdiplômés et plus souvent sous-diplômés que les immigrés ayant fini leurs études en France et les non-immigrés. Cela peut tenir au fait que les immigrés ayant fini les études à l'étranger auraient davantage évité cette situation de déclassement grâce à une expérience professionnelle antérieure à la migration. Quoi qu'il en soit, ces

constats ne confirment pas notre hypothèse de départ, ceci à plusieurs égards : le handicap attendu chez les immigré-e-s ayant fini leurs études à l'étranger ne s'observe pas vraiment lors du premier emploi en France, ni par rapport à ce qui était observé avant la migration, ni en comparaison avec ce qui est observé chez les immigré-e-s et non-immigré-e-s ayant terminé leurs études en France.

Par la suite, lors du dernier emploi en France, la part des sous-diplômés s'accroît même parmi les immigrés hommes et femmes qui ont fini leurs études à l'étranger pour pratiquement chaque catégorie socioprofessionnelle, alors que le constat est plus partagé parmi les immigré-e-s ayant fini leurs études en France et il ne change quasiment pas parmi les non-immigré-e-s. De plus, les facteurs explicatifs pris en compte quant à la propension à être surdiplômé-e par rapport aux professions exercées à différents moments de la trajectoire professionnelle ne vont pas toujours dans le sens attendu. Un effet générationnel attendu s'observe souvent, à savoir des probabilités plus élevées pour les générations plus récentes d'être surdiplômées, mais pas toujours, car par exemple les générations les plus récentes (nées de 1985 à 1990) présentent lors du premier emploi en France de moindres risques d'être surdiplômées. Il en est de même à l'égard du pays de naissance où globalement les personnes nées dans un pays européen autre que le Portugal, l'Espagne ou l'Italie connaissent des risques plus grands d'être surdiplômées, à l'exception toutefois des hommes nés dans un autre pays européen que ceux de l'UE à 15. À l'égard du pays de fin d'études, ce facteur explicatif n'a pas non plus tout le temps le signe attendu : une majorité des fois, le fait d'avoir fini ses études à l'étranger diminue effectivement la probabilité d'être surdiplômé-e, mais ceci n'apparaît pas chez les hommes lors du dernier emploi en France. Enfin, la variable année de début de la trajectoire professionnelle en France, censée traduire à la fois le contexte économique en début de parcours sur le marché du travail français et l'ancienneté sur ce marché, n'a pas l'effet escompté : elle apparaît significative le plus souvent lors du dernier emploi en France, pour les hommes comme pour les femmes, mais les périodes plus récentes que la période d'avant 1975 présentent quasiment toujours de plus grands risques d'être surdiplômé-e, alors qu'on s'attendait que cela soit le contraire du fait que les générations plus récentes aient moins d'ancienneté sur le marché sur travail français et aussi par ce qu'elles sont entrées sur ce marché dans un contexte économique plus difficile.

Par conséquent, ce n'est peut-être pas à partir de ces indicateurs qu'il soit le plus adéquat d'analyser ce qu'on appelle le « coût professionnel » de la migration. Ce dernier a pu être observé autrement, par exemple en termes de sorties de l'emploi chez les femmes et de mobilités descendantes à la fois pour les hommes et les femmes (Toader, 2010). Il en est de même concernant les « opportunités de promotion » qui n'apparaissent pas véritablement lorsqu'on les approche indirectement, via ces correspondances entre le niveau d'études atteint et la profession exercée à plusieurs points de la trajectoire professionnelle. Par contre, des « promotions » ou mobilités ascendantes ont pu être observées en croisant directement les professions exercées à différents moments de parcours professionnels en France. D'ailleurs, une partie de ces mobilités ascendantes observées pour les immigré-e-s sur le marché du travail français sont un rattrapage par rapport à la profession exercée avant la migration. Au total, « réussite scolaire » et « réussite professionnelle » ne vont certainement pas toujours de pair chez les immigré-e-s, a priori d'autant plus chez les immigré-e-s ayant fini leurs études en France, mais ce constat en perspective longitudinale demeure toutefois assez mitigé selon les définitions adoptées ici.

Bibliographie

- Algava E., Bègue M. (2008), « Nouveaux détenteurs et détentrices d'un titre de séjour : des trajectoires familiales et professionnelles contrastées », *Regards sur la parité*, INSEE, p. 37-50.
- Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (dir.) (2010), *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, Document de travail, n° 168, 154 p.
- Borrel C., Boëldieu J. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », *INSEE Première*, n° 791, 4 p.
- Condon S. (2000), « L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée en France, reflet d'une diversité de stratégies familiales et individuelles », *Population*, INED, vol. 56, n° 2, p. 301-330.

Dayan J.-L., Echardour A., Glaude M. (1996), « Le parcours professionnel des immigrés en France : une analyse longitudinale », *Economie et Statistique*, vol. 299, n° 1, p. 107-128.

Forgeot G., Gautié J. (1997), « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Economie et Statistique*, n° 304-305, p. 53-74

Fougère D., Safi M. (2005), « L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés ? », *France, portrait social 2005/2006*, INSEE, p. 163-184.

Friedberg R. M. (2000), « You Can't Take It with You? Immigrant Assimilation and the Portability of Human Capital », *Journal of Labor Economics*, vol. 18, n° 2, p. 221-251.

Groupe d'étude sur les discriminations (GED) (2000), « Une forme méconnue de discrimination : les emplois fermés aux étrangers (secteur privé, entreprises publiques, fonctions publiques) », *Note du GED*, n° 1, mars, 34 p.

Houseaux F., Tavan C. (2005), « Quels liens aujourd'hui entre l'emploi et l'intégration pour les populations issues de l'immigration ? », *Revue économique*, vol. 56, n° 2, p. 423-446.

Léger J.-F. (2004), « Les entrées d'étrangers sur le marché du travail français (1990-2001) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n° 1, p. 2-22.

Meurs D., Pailhé A., Simon P. (2006), « Persistances des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », *Population*, INED, vol. 61, n° 5-6, p. 763-801.

Mikol F., Tavan C. (2006), « La mobilité professionnelle des ouvriers et employés immigrés », *Données sociales – La société française*, INSEE, p. 351-359.

Perrin-Haynes J. (2008), « L'activité des immigrés en 2007 », *INSEE Première*, n° 1212, 4 p.

Özden Ç. (2006), « Educated Migrants: Is There a Brain Waste? », in Ç. Özden, M. Schiff (ed.), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Washington, World Bank and Palgrave Macmillan, p. 227-244.

Raijman R., Semyonov M. (1995), « Modes of Labor Market Incorporation and Occupational Cost among New Immigrants to Israel », *International Migration Review*, vol. 29, n° 2, p. 375-394.

Safi M. (2006), « Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 1, p. 3-4

Tavan C. (2006), « Migration et trajectoires professionnelles, une approche longitudinale », *Économie et statistique*, n° 393-394, p. 81-99.

Tavan C. (2005), « Les immigrés en France : une situation qui évolue », *INSEE Première*, n° 1042, 4 p.

Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *INSEE Première*, n° 717, 4 p.

Toader A. (2010), *Diversité d'itinéraires professionnels. Influences de l'immigration en France et spécificités de genre*, université Paris Ouest, thèse de démographie-sociologie, 597 p.